



République Française
Département du Nord

Date de convocation
Le 24 SEPTEMBRE 2021

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Objet de la délibération

**DECISION
MODIFICATIVE N°1**

CM 2021//09-D10

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 12/10/2021

**Extrait du registre
Des délibérations du conseil municipal
Commune de Capinghem**

Séance du 30 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un le 30 septembre, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC.FICHELE, V.PARABOSCHI, A. TRICOIT, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, A.KIMOUR, J. AGNIERAY, M.ROUBAUD, G. CHATEAU, P. MOUCHON, G. OUDAERT, M. WALICKI, K. UDRY

Absents excusés avec pouvoir :

- ❖ S. DUMORTIER pouvoir à G. CHATEAU
- ❖ E. BARBAY pouvoir à V. PARABOSCHI
- ❖ T. WIDHEN pouvoir à M. WALICKI
- ❖ JM. CLERFAYT pouvoir à G. OUDAERT
- ❖ F. TREDEZ pouvoir à MC. FICHELE

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Suite à la situation sanitaire exceptionnelle due au confinement et le départ de familles de l'école Lucie AUBRAC, Monsieur le Maire présente au conseil municipal le montant du remboursement auprès des familles des prestations périscolaires payées mais non honorées durant le confinement,

Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal :

↳ de VALIDER la modification budgétaire n° 1, comme suit,

Section de fonctionnement :

Compte 6041		- 100€
Compte 6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	+ 100 €

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM

